

## Séance ordinaire du 15 janvier 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire tenue le mardi 15 janvier 2019 à 19 h 30 à la Salle des délibérations du Conseil à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Guy Benjamin, maire, et à laquelle assistent madame et messieurs les conseillers, Joanie Généreux, Michel Denicourt, André Deschamps, Jacques Bienvenue, Gilbert Viens et Denis Chagnon.

Également présente : M<sup>e</sup> Isabelle François, directrice générale et greffière.

### Résolution 2019-01-001

#### Procès-verbaux des 11, 18 et 20 décembre 2018 / Adoption

Une copie des procès-verbaux des séances tenues les 11, 18 et 20 décembre 2018 a été remise à chacun des membres du Conseil selon les dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), la greffière est dispensée de la lecture.

**En conséquence,**

**Il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu que** les procès-verbaux des séances tenues les 11, 18 et 20 décembre 2018 soient et sont adoptés tels que rédigés.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2019-01-002

#### Approbation des comptes payés, payables et recevables

**Il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu que** les comptes payés, payables et recevables inscrits sur les listes soient et sont acceptés tels que présentés à savoir :

Comptes payés	Montant
Chèques n <sup>os</sup> 52 040 52 047 à 52 131	1 371 494,51 \$
Comptes payables	Montant
Chèques n <sup>os</sup> 52 150 à 52 256	468 250,62 \$
Comptes recevables	Montant
Comptes n <sup>os</sup> 8FD000150 à 8FD000161	18 497,41 \$

Adoptée à l'unanimité

#### Première période de questions

### Résolution 2019-01-003

#### Dépôt de documents

En vertu du *Règlement numéro 186 sur la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats*, M<sup>e</sup> Isabelle François, à titre de directrice générale, a autorisé les propositions suivantes :

- Honoraires supplémentaires pour la préparation des plans et devis technique de démolition du garage de l'Aréna Guy-Nadeau par Shellex Groupe Conseil pour le prix de 1 200 \$ plus les taxes.

## Séance ordinaire du 15 janvier 2019

- Acquisition d'équipements pour l'implantation des bornes sèches au 111, rang Chaffers et au 114, rang de la Grande-Barbue, comme suit, plus les taxes :
  - Boivin et Gauvin de Saint-Laurent : 1 772,42 \$
  - Aquamerik inc. de Saint-Nicolas : 16 637,84 \$

### Résolution 2019-01-004

#### Nomination d'un maire suppléant

---

##### Il est proposé par **André Deschamps**

**Et résolu** que M. Jacques Bienvenue, conseiller, soit et est nommé maire suppléant pour la période allant du 15 janvier 2019 au 12 février 2019 et, il est, par les présentes, autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire tous les effets bancaires en l'absence du maire.

**Il est de plus résolu** que M. Jacques Bienvenue soit aussi nommé substitut afin de remplacer, au besoin, le maire aux réunions de la MRC de Rouville.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2019-01-005

#### Dépenses incompressibles 2019 / Autorisation

---

**Considérant** que les dépenses incompressibles sont des coûts fixes ou inévitables, qu'il est impossible de ne pas assumer en raison d'une obligation contractée ou de la nécessité de posséder certains biens pour le bon fonctionnement, ou encore en fonction de leur nature;

**Considérant** qu'il y a lieu d'affecter, en début d'exercice, les crédits pour les dépenses incompressibles autres que celles découlant d'engagements antérieurs;

**En conséquence,**

##### Il est proposé par **Michel Denicourt**

**Et résolu** d'autoriser, pour l'année 2019, les dépenses incompressibles suivantes, selon les montants établis au budget :

- Rémunération des membres du Conseil et employés
- Déductions à la source
- REER collectif, assurances collectives
- Quote-part MRC de Rouville
- Quote-part Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Rougemont / St-Césaire
- Frais de poste
- Services payés à d'autres municipalités
- Services publics tels que : électricité, téléphone, Internet
- Contrat de déneigement
- Location de bâtisse
- Immatriculation
- Gaz naturel et propane
- Essence et diesel

## Séance ordinaire du 15 janvier 2019

- Contribution au Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC)
- Bureau des infractions et amendes (BIA)
- Évaluateur
- Fournitures d'élection
- Frais nécessaires pour assurer et préserver l'intégrité des biens de la Ville

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2019-01-006

#### Désignation de la directrice générale adjointe / Modification

---

**Considérant** que les fonctions de la directrice générale adjointe ont été révisées afin d'assurer un soutien à l'ensemble des dossiers administratifs tout au long de l'année plutôt qu'uniquement lors des absences de la directrice générale, le tout en référence à la résolution n° 2016-12-412;

**Considérant** la recommandation du Conseil municipal;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu** d'accorder à M<sup>me</sup> Micheline Quilès, une somme de 5 000 \$ annuellement pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2020 pour le soutien à l'ensemble des dossiers administratifs de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2019-01-007

#### Acquisition d'une solution logicielle de gestion de temps / Autorisation

---

**Il est proposé par Gilbert Viens**

**Et résolu** d'autoriser l'acquisition d'une solution logicielle de gestion de temps auprès de Info-Punch 2009 inc. de Brossard pour le prix de 7 667,72 \$ plus les taxes, tel qu'il appert de la soumission n° 2429 datée du 9 janvier 2019.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2019-01-008

#### Offre de services pour la reconfiguration du site internet de la Ville / Octroi d'un mandat

---

**Il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu** d'octroyer un mandat pour la reconfiguration du site internet de la Ville à Pogz de Saint-Nicolas pour le prix de 3 400 \$ plus les taxes tel qu'il appert de l'offre de services n° E-8538 datée du 31 octobre 2018.

Adoptée à l'unanimité

## Séance ordinaire du 15 janvier 2019

### Résolution 2019-01-009

#### **Règlement n° 2019-263 décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Saint-Césaire / Adoption**

---

**Considérant** qu'une copie du règlement n° 2019-263 a été remise à chacun des membres du Conseil à l'intérieur des délais prévus à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) et que des copies de celui-ci ont été mises à la disposition du public;

**Considérant** que ce règlement a pour objet de fixer les tarifs pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Saint-Césaire;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** d'adopter le règlement intitulé : «règlement n° 2019-263 décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Saint-Césaire ».

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2019-01-010

#### **Avis motion pour le règlement n° 222-02 modifiant le règlement relatif au traitement des élus municipaux n° 222 et amendement**

---

Avis de motion est donné par André Deschamps, conseiller, à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente, tenue un jour ultérieur, le règlement n° 222-02 modifiant le règlement relatif au traitement des élus municipaux n° 222 et amendement.

L'objet de ce règlement est de modifier le règlement n° 222 et amendement pour tenir compte du fait que l'allocation de dépenses devient imposable au niveau fédéral à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

En vertu de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), le projet de règlement n° 2019-263 est déposé. Des copies de celui-ci ont été mises à la disposition du public.

### Résolution 2019-01-011

#### **Projet du règlement n° 222-02 modifiant le règlement relatif au traitement des élus municipaux n° 222 et amendement**

---

**Considérant** qu'en vertu de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), une copie du projet de règlement n° 222-02 a été remise à chacun des membres du Conseil dans le délai imparti et que des copies de celui-ci ont été mises à la disposition du public;

**Considérant** que l'objet de ce projet de règlement est de modifier le règlement n° 222 et amendement (règlement n° 239) pour tenir compte du fait que l'allocation de dépenses devient imposable au niveau fédéral à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## Séance ordinaire du 15 janvier 2019

En conséquence,

**Il est proposé par Michel Denicourt**

**Et résolu** que le projet de règlement intitulé : règlement n° 222-02 modifiant le règlement relatif au traitement des élus municipaux n° 222 et amendement soit, et est adopté, tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

### Résolution 2019-01-012

#### **Fondation Collège Santé / Aide financière 2019 / Approbation**

---

**Il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu** de verser une aide financière pour l'année 2019 à la Fondation Collège Santé de Saint-Césaire d'une somme de 70 920 \$, laquelle aide correspond à 12 \$ par citoyen au nombre de 5 910 au décret de population n° 1213-2017 du gouvernement du Québec pour l'année 2018, le tout en référence aux documents de la demande d'aide pour le financement des activités de la Clinique médicale du Collège datée du 15 octobre 2018.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2019-01-013

#### **Centre d'Action bénévole (CAB) de Saint-Césaire / Aide financière 2019 / Approbation**

---

**Il est proposé par Gilbert Viens**

**Et résolu** d'accorder une aide financière pour l'année 2019 au Centre d'Action bénévole (CAB) de Saint-Césaire, d'une somme de 500 \$ pour le Cab à lunch et de 1 500 \$ pour l'installation d'une clôture pour le jardin collectif du CAB, le tout en référence aux documents de la demande d'aide pour le financement de leurs activités datée du 25 septembre 2018;

Que la somme totale de 2 000 \$ soit financée à même les profits de l'Omnium de golf de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2019-01-014

#### **ÉDUC À TOUT / Aide financière 2019 / Approbation**

---

**Il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu** d'accorder une aide financière pour l'année 2019 à l'organisme ÉDUC À TOUT de Marienville dont un centre de services à Saint-Césaire, d'une somme de 800 \$, le tout en référence aux documents de la demande d'aide pour le financement des activités de l'organisme datée du 8 janvier 2019;

Que cette somme de 800 \$ soit financée à même les profits de l'Omnium de golf de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

**Séance ordinaire du 15 janvier 2019**

**Résolution 2019-01-015**

**FADOQ, Club Saint-Césaire / Aide financière 2019 / Approbation**

---

**Il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** d'accorder une aide financière pour l'année 2019 à la FADOQ – Club de Saint-Césaire d'une somme de 3 500 \$ pour aider à défrayer les coûts des activités organisées par le Club pour les aînés, le tout en référence à leur demande datée du 9 octobre 2018.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2019-01-016**

**Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux / Aide financière 2019 / Approbation**

---

**Il est proposé par André Deschamps**

**Et résolu** d'accorder une aide financière pour l'année 2019 à l'organisme : La Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux de Rougemont d'une somme de 2 000 \$ pour aider à défrayer les coûts des activités de l'organisme, le tout en référence à leur demande datée du 26 septembre 2018.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2019-01-017**

**FADOQ - Région Richelieu-Yamaska / Aide financière 2019 / Approbation**

---

**Il est proposé par Michel Denicourt**

**Et résolu** d'accorder une aide financière pour l'année 2019 dans le cadre de la 43<sup>e</sup> édition des Jeux de la FADOQ-RY - Région Richelieu-Yamaska d'un somme de 150 \$, le tout en référence à leur demande reçue en décembre 2018.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2019-01-018**

**Cercle des Fermières de Saint-Césaire / Aide financière 2019 / Approbation**

---

**Il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu** d'accorder une aide financière au Cercle des Fermières de Saint-Césaire d'une somme de 500 \$ pour aider à défrayer les coûts du loyer, de l'entretien du local et de l'achat du matériel nécessaire aux formations données, le tout en référence à leur demande datée du 30 novembre 2018.

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 15 janvier 2019

**Résolution 2019-01-019**

**École secondaire Paul-Germain-Ostiguy (PGO) / Aide financière 2019 / Approbation**

---

**Il est proposé par Gilbert Viens**

**Et résolu** de confirmer la participation de la Ville de Saint-Césaire au Gala Méritas de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy (PGO) le 22 mai 2019 et de verser une contribution de 250 \$ afin de soutenir cet événement, le tout en référence à leur demande datée du 24 octobre 2018.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2019-01-020**

**Fondation Les enfants de l'Opéra / Aide financière 2019 / Approbation**

---

**Il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu** d'accorder une aide financière pour l'année 2019 à la Fondation Les Enfants de l'Opéra de Saint-Césaire d'une somme de 150 \$ pour aider à défrayer les coûts des activités de la Fondation, le tout en référence à leur demande datée du 29 décembre 2018.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2019-01-021**

**UPA – 7<sup>e</sup> édition du gala Agristars de la Grande-Montérégie / Soutien financier / Approbation**

---

**Il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** d'accorder une commandite pour l'année 2019 à l'UPA Montérégie d'une somme de 1 000 \$ pour soutenir les lauréates et lauréats agricoles de notre territoire, le tout en référence à leur demande datée du 8 janvier 2019 et à l'événement qui aura lieu le 8 avril prochain.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2019-01-022**

**Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville (CDC) – Rencontre avec les députés le 21 janvier / Autorisation d'Inscription**

---

**Il est proposé par André Deschamps**

**Et résolu** d'autoriser l'inscription de deux (2) élus à l'événement : Rencontre avec les députés, le lundi 21 janvier prochain à Carignan, rencontre organisée par la Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville (CDC) pour le prix de 20 \$ chacun.

Adoptée à l'unanimité

## Séance ordinaire du 15 janvier 2019

### Résolution 2019-01-023

#### **Allocation pour le directeur ou le capitaine du service Sécurité incendie / Autorisation**

---

**Considérant** que le directeur ou le capitaine du service de Sécurité incendie doivent assurer la gestion de toutes les interventions et que la disponibilité est requise au-delà des heures régulières de travail établi;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Michel Denicourt**

**Et résolu** de verser une allocation de 96,15 \$ par semaine en alternance selon l'horaire établi, au directeur ou au capitaine du service de Sécurité incendie, et ce, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2019-01-024

#### **Allocation pour officier de garde / Modification**

---

**Considérant** qu'une allocation est versée à l'officier assurant la garde au service Sécurité incendie de la Ville de Saint-Césaire;

**Considérant** la recommandation du directeur du service de Sécurité incendie de la Ville de Saint-Césaire, M. Étienne Chassé, de réviser l'allocation adoptée par la résolution n° 2014-01-009;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu** de verser une allocation de 75 \$ par fin de semaine pour l'officier du service Sécurité incendie qui sera de garde les fins de semaine, entre 18 heures le vendredi jusqu'au dimanche 24 heures, le tout rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2019-01-025

#### **Équipement pour la décontamination – Acquisition d'une tente gonflable / Autorisation**

---

**Considérant** la recommandation du Programme sur les mesures de prévention des risques de maladies professionnelles à l'égard des services de Sécurité incendie à l'effet d'assurer la gestion de la décontamination lors d'incendie de bâtiment;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Gilbert Viens**

**Et résolu** d'acquérir une tente auprès de Promo Globe 3 de Repentigny pour le prix de 3 668 \$ plus les taxes, tel qu'il appert de la soumission n° 2318 datée du 9 janvier 2019.

Adoptée à l'unanimité



Séance ordinaire du 15 janvier 2019

#### Résolution 2019-01-026

##### Acquisition d'une laveuse industrielle / Autorisation

Il est proposé par **Joanie Généreux**

**Et résolu** d'autoriser l'acquisition d'une laveuse industrielle pour le service de Sécurité incendie auprès de Lavxel de Drummondville pour le prix de 16 315 \$ plus les taxes tel qu'il appert de la soumission datée du 9 janvier 2019;

**Et résolu aussi** d'autoriser l'acquisition d'une pompe usagée pour l'injection des produits nettoyants auprès de Groupe Bod de Saint-Hubert pour le prix de 700 \$ plus les taxes, tel qu'il appert de la proposition datée du 2 octobre 2018.

Adoptée à l'unanimité

#### Résolution 2019-01-027

##### Offre de services pour analyse de la vulnérabilité (art. 68 RPEP) / Octroi d'un mandat

**Considérant** la mise aux normes des aires de protection des prélèvements d'eau souterraine et de la vulnérabilité des puits municipaux qui doit être effectuée avant avril 2021 en vertu de l'article 68 du *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* (RPEP Q-2, r.35.5);

En conséquence,

Il est proposé par **Denis Chagnon**

**Et résolu** d'octroyer un mandat pour la production du rapport exigé en vertu de l'article 68 du RPEP à LNA de Québec, pour le prix de 19 112 \$ plus les taxes, le tout selon l'offre de services n° 4066 datée du 13 août 2018.

Adoptée à l'unanimité

#### Résolution 2019-01-028

##### Bacs de récupération / Acquisition

Il est proposé par **André Deschamps**

**Et résolu** de procéder à l'achat de 84 bacs de récupération au coût unitaire de 85,15 \$ auprès de la MRC de Rouville pour parer au remplacement des bacs désuets et à fournir les nouvelles constructions.

Adoptée à l'unanimité

#### Résolution 2019-01-029

##### Offre de services pour la mise à jour du modèle hydraulique et le programme de rinçage et d'entretien préventif du réseau d'aqueduc

**Considérant** la recommandation de la chef d'équipe du service des Travaux publics, M<sup>me</sup> Dominique Arpin;

En conséquence,

Séance ordinaire du 15 janvier 2019

**Il est proposé par Michel Denicourt**

**Et résolu** d'octroyer le mandat pour la mise à jour du modèle hydraulique et le programme de rinçage et d'entretien préventif du réseau d'aqueduc à Groupe Tanguay & Associés de Sainte-Foy pour le montant forfaitaire maximum de 7 000 \$ plus les taxes, tel qu'il appert dans la soumission datée du 21 septembre 2018.

Adoptée à l'unanimité

#### Résolution 2019-01-030

#### **Entente avec la FQM et autres formalités découlant de l'appel d'offres pour l'octroi d'un contrat de fourniture de luminaires de rue au DEL avec services connexe au bénéfice des municipalités / Autorisation**

**Considérant** que l'article 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19) prévoit qu'une municipalité peut conclure avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM) une entente ayant pour but l'achat de matériel ou de matériaux, l'exécution de travaux ou l'octroi d'un contrat d'assurance ou de fourniture de services par la FQM au nom de la Municipalité;

**Considérant** que la FQM a adopté une Politique de gestion contractuelle pour l'adjudication de contrats dans le cadre de regroupements d'achats comme c'est le cas en l'espèce;

**Considérant** que, dans le respect de sa politique de gestion contractuelle, la FQM a lancé un appel d'offres pour l'octroi d'un contrat de fourniture de luminaires de rues au DEL incluant l'installation ainsi que des services d'analyse écoénergétique et de conception (ci-après l'« Appel d'offres ») au bénéfice des municipalités;

**Considérant** qu'Énergère inc. a déposé la soumission ayant obtenu le pointage le plus élevé et s'est vue adjuger un contrat conforme aux termes et conditions de l'appel d'offres, la FQM étant responsable de l'exécution de ce contrat (ci-après le « Contrat »);

**Considérant** que pour bénéficier des termes et conditions Contrat, la Ville de Saint-Césaire doit conclure une entente avec la FQM ;

**Considérant** que la Ville de Saint-Césaire souhaite bénéficier des termes et conditions du Contrat intervenu entre la FQM et Énergère :

**Considérant** que la FQM accepte de signer une entente avec la Ville de Saint-Césaire pour que cette dernière puisse adhérer au Contrat ;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu :**

Que la Ville de Saint-Césaire participe à l'appel d'offres lancé par la FQM et bénéficie des termes et conditions découlant du Contrat et, à cette fin, y adhère;

## Séance ordinaire du 15 janvier 2019

Que le maire ou en son absence le maire suppléant et la directrice générale et greffière ou en son absence, la trésorière et directrice générale adjointe soient autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire, une entente avec la FQM lui permettant d'adhérer au Contrat ;

Que la directrice générale et greffière ou en son absence, la trésorière et directrice générale adjointe, soit autorisé(e) à requérir la réalisation, pour le compte de la Ville de Saint-Césaire, de l'analyse d'opportunité et, le cas échéant, de l'analyse de faisabilité prévue à l'appel d'offres;

Que la directrice générale et greffière ou en son absence, la trésorière et directrice générale adjointe, ou toute personne qu'elle désigne soit autorisée à transmettre tout document ou à effectuer toute formalité découlant de l'entente à être signé avec la FQM, de l'appel d'offres ou du Contrat.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2019-01-031

#### **AO / 2018-02-047 - Services professionnels d'ingénierie pour des travaux de stabilisation dans le rang du Haut-de-la-Rivière Sud – Avenant d'ingénierie no 1 / Autorisation**

---

**Il est proposé par Gilbert Viens**

**Et résolu** d'autoriser l'avenant d'ingénierie n° 1 pour des honoraires supplémentaires à la firme d'ingénieurs Comeau Experts-Conseils, en rapport avec les travaux pour le projet AO / 2018-02-047 – Travaux de stabilisation dans le rang du Haut-de-la-Rivière Sud, le tout pour le prix de 3 817,02 \$ plus les taxes, tel qu'il appert au document n° 1 transmis le 20 décembre 2018.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2019-01-032

#### **AO / 2017-06-249 – Renouvellement de conduites d'eau potable et d'égouts TECQ 2014-2018 - Avenants d'ingénierie nos 1, 2 et 3 / Autorisation**

---

**Il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu** d'autoriser les avenants d'ingénierie n° 1, 2 et 3 pour des honoraires supplémentaires à la firme d'ingénieurs Comeau Experts-Conseils, en rapport avec les travaux pour le projet AO / 2017-06-249 – Renouvellement de conduites d'eau potable et d'égouts TECQ 2014-2018, le tout pour le prix total de 17 341 \$ plus les taxes, tel qu'il appert aux documents n° 1, 2 et 3 transmis le 21 décembre 2018.

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 15 janvier 2019

**Résolution 2019-01-033**

**Transmission d'une invitation à soumissionner pour les travaux de rapiéçage mécanisé sur divers rangs et rues / Autorisation**

---

**Il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** d'autoriser la transmission d'un appel d'offres par voie d'invitation écrite auprès d'au moins deux (2) fournisseurs pour des travaux de rapiéçage mécanisé sur divers rangs et rues de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2019-01-034**

**Transmission d'une invitation à soumissionner pour les travaux de scellement de fissures sur différentes rues de la Ville / Autorisation**

---

**Il est proposé par André Deschamps**

**Et résolu** d'autoriser la transmission d'un appel d'offres par voie d'invitation écrite auprès d'au moins deux (2) fournisseurs pour des travaux de scellement de fissures sur différentes rues de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2019-01-035**

**Transmission d'une invitation à soumissionner pour les travaux de lignage et marquage de rues et rangs de la Ville / Autorisation**

---

**Il est proposé par Michel Denicourt**

**Et résolu** d'autoriser la transmission d'un appel d'offres par voie d'invitation écrite auprès d'au moins deux (2) fournisseurs pour des travaux de lignage et marquage de rues et rangs de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2019-01-036**

**Transmission d'une invitation à soumissionner pour des travaux au ponceau près du 180, rang du Haut-de-la-Rivière Nord / Autorisation**

---

**Il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu** d'autoriser la transmission d'un appel d'offres par voie d'invitation écrite auprès d'au moins deux (2) fournisseurs pour des travaux au ponceau près du 180, rang du Haut-de-la-Rivière Nord.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2019-01-037**

**Avis de motion pour le règlement n° 2019-266 décrétant la tarification des dépenses pour les travaux d'aménagement réalisés partiellement dans l'année 2017 dans la Branche 1 et la sous-Branche 1 du cours d'eau Bissonnette**

---

Avis de motion est donné par M. Gilbert Viens, conseiller, à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente, tenue un jour ultérieur,

## Séance ordinaire du 15 janvier 2019

le règlement n° 2019-266 décrétant la tarification des dépenses pour les travaux d'aménagement réalisés partiellement dans l'année 2017 dans la Branche 1 et la sous-Branche 1 du cours d'eau Bissonnette.

En vertu de l'article 356 de *la Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), le projet de règlement n° 2019-266 est déposé. Des copies de celui-ci ont été mises à la disposition du public.

### Résolution 2019-01-038

#### OBV Yamaska – Adhésion 2019 / Autorisation

---

**Il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu** de renouveler l'adhésion à l'organisme de bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska) en payant une cotisation annuelle de 50\$ pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2019-01-039

#### Règlement n° 92-2005-68 modifiant le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements concernant les usages autorisés en zone n° 111 / Adoption

---

**Considérant** qu'une copie du règlement n° 92-2005-68 a été remise à chacun des membres du Conseil à l'intérieur des délais prévus à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) et que des copies de celui-ci ont été mises à la disposition du public;

**Considérant** que ce règlement a pour objet d'apporter des modifications aux usages autorisés dans la zone n° 111 de manière à y autoriser l'usage d'habitations bifamiliales isolées;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** d'adopter le règlement intitulé : «règlement n° 92-2005-68 modifiant le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements concernant les usages autorisés en zone n° 111».

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2019-01-040

#### Règlement n° 92-2005-69 modifiant le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements concernant le stationnement hors rue des dépanneurs / Adoption

---

**Considérant** qu'une copie du règlement n° 92-2005-69 a été remise à chacun des membres du Conseil à l'intérieur des délais prévus à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) et que des copies de celui-ci ont été mises à la disposition du public;

**Considérant** que ce règlement a pour objet d'apporter des modifications au nombre minimal de cases de stationnement hors rue requis pour l'usage commercial de type dépanneur;

**En conséquence,**

**Il est proposé par André Deschamps**

## Séance ordinaire du 15 janvier 2019

**Et résolu** d'adopter le règlement intitulé : «règlement n° 92-2005-69 modifiant le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements concernant le stationnement hors rue des dépanneurs».

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2019-01-041

#### Poste de superviseur aquatique à temps plein / Embauche

**Considérant** la création du poste de superviseur aquatique;

**Considérant** l'évaluation de ce poste selon les critères prévus à la Politique de gestion salariale en vigueur (P-2011-06-203);

**Considérant** la recommandation de la direction générale d'ajouter ce poste à la grille salariale du personnel col blanc;

**Considérant** que l'affichage du poste a été réalisé selon les procédures établies;

**Considérant** les candidatures reçues;

**Considérant** la recommandation de M. Guy Patenaude, directeur du service des Loisirs, Culture et Vie communautaire;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Michel Denicourt**

**Et résolu** d'embaucher M<sup>me</sup> Noura Yahya au poste de superviseur aquatique. Il s'agit d'un poste à temps plein permanent. La rémunération associée à ce poste col blanc est établie selon le taux fixé à l'échelle salariale en vigueur et comprend une période de probation de 6 mois débutant le 7 janvier 2019.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2019-01-042

#### Poste de concierge / maintenance au Complexe sportif / Embauche

**Considérant** la vacance au poste de concierge / maintenance au Complexe sportif;

**Considérant** que l'affichage du poste a été réalisé selon les procédures établies;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu** de procéder à l'embauche de M. Charles Jeanneret au poste de concierge – maintenance au Complexe sportif au service des Loisirs à compter de ce jour. Il s'agit d'un poste à temps plein permanent. La rémunération associée à ce poste col bleu est établie selon la grille salariale des emplois de la Ville et correspond à l'échelon 4 de l'échelle Cols Bleus du poste concerné et comprend une période de probation de 6 mois débutant le 15 janvier 2019.

Adoptée à l'unanimité

## Séance ordinaire du 15 janvier 2019

### Résolution 2019-01-043

#### Poste de coordonnatrice au camp de jour été 2019 / Embauche

---

**Considérant** la recommandation de M. Guy Patenaude, directeur du service des Loisirs, Culture et Vie communautaire;

**Il est proposé par Gilbert Viens**

**Et résolu** de procéder à l'embauche de M<sup>me</sup> Karine Choquette pour un poste saisonnier à titre de coordonnatrice du Camp de jour de la Ville pour l'été 2019. La rémunération associée à ce poste est établie selon l'échelle de la grille salariale du Camp de jour de la Ville présentement en vigueur.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2019-01-044

#### Tarifcation pour la location des terrains de tennis de PGO / Approbation

---

**Considérant** la recommandation de M. Guy Patenaude, directeur du service des Loisirs, Culture et Vie communautaire;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu** d'approuver, telle que soumise, la grille tarifaire datée du 8 janvier 2019, pour la location des terrains de tennis à l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy (PGO) pour la saison 2019.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2019-01-045

#### Grille tarifaire pour la location des terrains de balle-molle de PGO – Saison 2019 / Approbation

---

**Considérant** la recommandation de M. Guy Patenaude, directeur du service des Loisirs, Culture et Vie communautaire;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** d'approuver, telle que soumise, la grille tarifaire datée du 9 janvier 2019, pour la location des plateaux / terrains de balle-molle à l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy (PGO) pour la saison 2019.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2019-01-046

#### Demande de subvention au programme Emplois d'été Canada 2019 / Autorisation

---

**Considérant** qu'un programme fédéral de subvention pour les emplois d'été 2019 est en vigueur;

**Séance ordinaire du 15 janvier 2019**

**Considérant** que la Ville de Saint-Césaire veut formuler une demande ;

**Il est proposé par André Deschamps**

**Et résolu** d'autoriser le directeur du service des Loisirs, Culture et Vie communautaire, M. Guy Patenaude, ainsi que la directrice générale et greffière, M<sup>e</sup> Isabelle François, à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire tous les documents relatifs à cette demande de subvention.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2019-01-047**

**Ajout d'inspections préventives au système de contrôle au Complexe sportif / Autorisation**

---

**Il est proposé par Michel Denicourt**

**Et résolu** d'accorder un contrat de douze (12) visites préventives auprès de Servisys de Bromont tel qu'il appert de la soumission du 14 septembre 2018 pour le prix annuel de 8 688 \$ plus les taxes afin d'assurer l'entretien du système de contrôle au Complexe sportif.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2019-01-048**

**Offre de service pour une évaluation écoénergétique dans le cadre du projet d'un nouvel aréna / Octroi d'un mandat**

---

**Considérant** la recommandation de M. Guy Patenaude, directeur du service des Loisirs, Culture et Vie communautaire;

**Il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu** d'octroyer un mandat pour les services de Vision Aréna 2020 (9306-8641 Québec inc.) de Boischatel pour préparer une évaluation écoénergétique des équipements et du bâtiment dans le cadre du projet de construction d'un nouvel aréna, le tout pour le prix de 2 700 \$ plus les taxes, tel qu'il appert de l'offre de service datée du 17 décembre 2018.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2019-01-049**

**Transmission d'une invitation à soumissionner pour des services professionnels d'ingénierie de surveillance géotechnique pour les travaux de l'AO / 2018-02-047A Stabilisation du talus de la rivière Yamaska sur le rang du Haut-de-la-Rivière Sud / Autorisation**

---

**Il est proposé par Gilbert Viens**

**Et résolu** d'autoriser la transmission d'un appel d'offres par voie d'invitation écrite auprès d'au moins deux (2) fournisseurs pour les services professionnels d'ingénierie de surveillance géotechnique à l'égard des travaux de stabilisation du talus de la rivière Yamaska sur le rang du Haut-de-la-Rivière Sud, dossier AO / 2018-02-047A.

Adoptée à l'unanimité



Séance ordinaire du 15 janvier 2019

#### Résolution 2019-01-050

**Transmission d'une invitation à soumissionner pour le contrôle qualitatif des matériaux à l'égard des travaux de l'AO / 2018-02-047A Stabilisation du talus de la rivière Yamaska sur le rang du Haut-de-la-Rivière Sud / Autorisation**

---

**Il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu** d'autoriser la transmission d'un appel d'offres par voie d'invitation écrite auprès d'au moins deux (2) fournisseurs pour le contrôle qualitatif des matériaux à l'égard des travaux de stabilisation du talus de la rivière Yamaska sur le rang du Haut-de-la-Rivière Sud, dossier AO / 2018-02-047A.

Adoptée à l'unanimité

#### Résolution 2019-01-051

**Demande d'autorisation au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) dans le cadre des travaux de stabilisation de talus dans le rang du Haut-de-la-Rivière Sud / Engagement de la Ville**

---

**Considérant** que la Ville de Saint-Césaire doit procéder à des travaux de stabilisation de talus sur les lots n<sup>os</sup> 1 593 469 et 1 594 063 du cadastre rénové du Québec, situés à la hauteur du numéro civique 177, rang du Haut-de-la-Rivière Sud, suite à un glissement de terrain survenu le 8 juillet 2017, face à la propriété du 177, rang du Haut-de-la-Rivière Sud à Saint-Césaire;

**Considérant** que ces travaux de stabilisation impliquent des interventions dans la rive et le littoral de la rivière Yamaska, notamment pour la récupération des sols qui s'y sont retrouvés suite aux glissements de terrain et la mise en place d'un empierrement ;

**Considérant** que la firme Comeau Experts-Conseils (436884 Canada inc.) a été mandatée par la Ville de Saint-Césaire (résolution n<sup>o</sup> 2018-05-164; AO / 2018-02-047) pour la préparation des plans et devis et la surveillance de ces travaux;

**Considérant** qu'une demande d'autorisation a été transmise au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), en vertu de *la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* (RLRQ c. C-61.1);

**En conséquence,**

**Il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu :**

Que la Ville de Saint-Césaire s'engage à compenser les pertes d'habitats fauniques d'une superficie de 1 712,8 m<sup>2</sup> occasionnées par les travaux;

Que la compensation sera ajustée en fonction des superficies réelles et conformément aux plans tels que construits;

Que la Ville s'engage également à soumettre un plan de compensation pour approbation au MFFP dans un délai d'un an après la date de la délivrance de l'autorisation. De plus, suivant l'acceptation du plan de compensation, celui-ci sera réalisé conformément aux exigences du MFFP.

Adoptée à l'unanimité

## Séance ordinaire du 15 janvier 2019

*Le point 55 de l'ordre du jour est reporté.*

### Résolution 2019-01-052

#### **Chambre de commerce Au Cœur de la Montérégie – Plan de partenariat au Salon Emploi et Entrepreneuriat / Autorisation**

**Il est proposé par André Deschamps**

**Et résolu** d'autoriser une commandite de 1000 \$ plus taxes comme Partenaire Or, à la Chambre de commerce Au Cœur de la Montérégie (CCCM) en appui à la première édition du Salon Emploi et Entrepreneuriat que la CCCM organise à Saint-Césaire le 9 février prochain.

Adoptée à l'unanimité

#### **Correspondance**

#### **Période de questions**

#### **Levée de la séance.**

---

Guy Benjamin  
Maire

---

M<sup>e</sup> Isabelle François  
Directrice générale et greffière

#### **Certificat de crédits**

JE SOUSSIGNÉE, MICHELINE QUILÈS, TRÉSORIÈRE, CERTIFIE PAR LA PRÉSENTE QU'IL Y A DES CRÉDITS DISPONIBLES POUR LES DÉPENSES DÉCRITES DANS LES RÉOLUTIONS SUIVANTES :

2019-01-002, 2019-01-003, 2019-01-005, 2019-01-006, 2019-01-007,  
2019-01-008, 2019-01-012, 2019-01-013, 2019-01-014, 2019-01-015,  
2019-01-016, 2019-01-017, 2019-01-018, 2019-01-019, 2019-01-020,  
2019-01-021, 2019-01-022, 2019-01-023, 2019-01-024, 2019-01-025,  
2019-01-026, 2019-01-027, 2019-01-028, 2019-01-029, 2019-01-030,  
2019-01-031, 2019-01-032, 2019-01-038, 2019-01-041, 2019-01-042,  
2019-01-043, 2019-01-047, 2019-01-048, 2019-01-051, 2019-01-052.

---

Micheline Quilès, Trésorière